

2NFA

Société Civile Immobilière au capital de 600 euros
Siège Social : 436 CHEMINDES PYRENEES, 64410 VIGNES
Société en cours de constitution

ACTE DE NOMINATION DU PREMIER GERANT

LES SOUSSIGNES :

Monsieur ANTOINE MONTOYA

Né le 04/01/1994 à FOURMIES

De nationalité FRANCAISE

Demeurant au 20 RUE JACQUES PERDRIX, 59300 VALENCIENNES, FRANCE

Monsieur FREDERIC MONTOYA

Né le 27/03/1963 à AVESNES-SUR-HELPE

De nationalité FRANCAISE

Demeurant au 248 RUE DE VERDUN, 59450 SIN LE NOBLE

Monsieur NICOLAS MONTOYA

Né le 14/01/1992 à VALENCIENNES

De nationalité FRANCAISE

Demeurant au 436 CHEMIN DES PYRENEES, 64410 VIGNES

Agissant en qualité de seuls Associés de la Société Civile Immobilière 2NFA au capital de 600 euros, dont le siège social est situé au 436 CHEMINDES PYRENEES, 64410 VIGNES, en cours d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de PAU.

Se sont réunis à l'issue de la signature des statuts afin de désigner le premier Gérant de la Société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

NOMINATION DU PREMIER GERANT

Les Associés décident de nommer en qualité de premier Gérant de la Société pour une durée indéterminée :

- **Monsieur NICOLAS MONTOYA**

Demeurant 436 CHEMIN DES PYRENEES, 64410 VIGNES

de nationalité FRANCAISE

Le Gérant déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et affirme n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer son mandat.

Le Gérant exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Au titre de ses fonctions, le Gérant aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération des Associés. Il aura droit, sur présentation de justificatifs, au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement.

POUVOIR A L'EFFET D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

Les soussignés donnent tous pouvoirs à MC KONTA, Monsieur EMMANUEL MIRGUET à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi pour l'accomplissement de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des

sociétés.

Fait à VIGNES.

Le 30 mai 2024

En 3 exemplaires

Signé électroniquement le 04/06/2024 par
Antoine MONTOYA

 Signed with
universign



ANTOINE MONTOYA
Signé électroniquement le 04/06/2024 par
Nicolas MONTOYA

 Signed with
universign



NICOLAS MONTOYA

Signé électroniquement le 04/06/2024 par
Frederic MONTOYA

 Signed with
universign

7

FREDERIC MONTOYA